

CAP agricole Palefrenier Soigneurs (CAPa PS)

Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable d' :

- Assurer le suivi technique d'une écurie au niveau des soins quotidiens aux chevaux et de l'entretien des installations équestres.
- Observer le comportement des équidés et réagit si besoin en faisant appel aux différents professionnels.

Entreprises d'accueil

Centres équestres, écuries de pensions pour chevaux, élevage équin, écuries de courses...

Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : 3^e générale, 3^e DP3, 3^e DP6, 3^e Agricole, 3^e Professionnelle, d'insertion, 3^e de SEGPA sur avis favorable de l'établissement d'origine, CAPA ou d'un CAP sur dérogation, Avoir une légère connaissance et/ou pratique du cheval.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Formation par apprentissage

Code diplôme **Code RNCP**
50321237 25929

Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 3 (cadre européen des certifications).

Durée de la formation

840 heures (sur 2 ans).
Démarrage en septembre.

Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

Rythme de l'alternance

En moyenne :
1 semaine par mois en UFA.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

Coordonnées de l'UFA



UFA de Sury Le Comtal

1 rue du Petit Lavoir
42450 **SURY LE COMTAL**
04 77 30 83 12
sury-le-comtal@cneap.fr
www.lycee-saintandre.fr

Contenu de formation

	Matières
Matières générales	MG1 : Histoire Géographie – Éducation socioculturelle – Mathématiques – Technologies de l’informatique et du multimédia - Sciences économiques, sociales et de gestion
	MG2 : Lettres – Éducation socioculturelle – Biologie-Écologie – Éducation physique et sportive
	MG3 : Lettres - Langue vivante - Sciences économiques, sociales et de gestion - Éducation physique et sportive
	MG4 : EPS - Biologie
Matières professionnelles	MP1 : Insertion du salarié dans l’entreprise Sciences économiques, sociales et de gestion
	MP2 : Maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments spécifiques aux chevaux Sciences et technique des équipements - Physique et chimie
	MP3 : Travail du cheval Zootechnie et les disciplines contribuant à l’enseignement (Hippologie-équitation)
	MP4 : Techniques professionnelles Zootechnie-hippologie
	MIP - Module d’Initiative Professionnelle Sciences et techniques professionnelles

Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l’apprentissage. Pédagogie de l’alternance.

L’enseignant-formateur construit des séquences d’apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l’apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d’apprentissage dont l’utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d’apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l’élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l’alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

Évaluations certificatives / Sessions d'examen *

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
E1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux (MG1) • Prendre position dans une situation à caractère social et civique • Utiliser des outils dans des situations de la vie courante	1	CCF	Oral
	1	CCF	Oral
E2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle (MG2) • S'exprimer à travers une réalisation personnelle • Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel	1	CCF	Oral et Pratique
	1	CCF	Oral et Pratique
E3 : Interagir avec son environnement social (MG3 et MP1) • Adapter son langage et son comportement aux situations de communication • S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif	1	CCF	Oral
	1	CCF	Oral
E4 : Réaliser des soins courants aux équidés (MP4) • Réaliser des manipulations et interventions courantes sur les équidés • Réaliser des travaux liés à l'alimentation et à l'entretien des équidés	4	CCF	Pratique explicitée
	2	CCF	Pratique explicitée
E5 : Réaliser des travaux liés à l'utilisation des équidés (MP3) • Mettre en œuvre le travail des équidés • Préparer les équidés pour une épreuve ou une vente	3	CCF	Pratique explicitée
	2	CCF	Pratique explicitée
E6 : Effectuer les travaux liés à l'entretien courant des matériels, bâtiments, installations, aires de travail et abords (MP2) • Réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, bâtiments et équipements • Effectuer des travaux simples d'aménagement, d'entretien et de réparation	1	CCF	Ecrit et Pratique
	1	CCF	Ecrit et Pratique
E7 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux (MIP)	1	CCF	Pratique explicitée
Epreuve facultative au choix parmi : • Langue Vivante Etrangère 2 • EPS • Pratiques sociales et culturelles	Coeff2 (Points > 10)	CCF	Oral Pratique Oral

* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

Après la formation

Suites de parcours possibles / Passerelles :

Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique

Débouchés professionnels :

- Palefrenier soigneur.
- Groom.
- Cavalier professionnel.
- Responsable d'écurie.

Modalités financières

Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 6 356 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 ^{ère} année	27%	43%	53%*	100 %*
2 ^{ème} année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 ^{ème} année	55%	67%	78 %*	100 %*

* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
 - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
 - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
 - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

Références : Taux moyens du CFA régional

	2021	2020	2019
Taux de réussite globaux	85%	90%	87,06%
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP/ DE...)	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	70,27%	75%	-
Insertion professionnelle (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	44%	44%	70%
Taux de poursuite d'étude	50%	44%	18%
Satisfaction globale Apprenti(e) (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	83%	86%	87%

Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1^{er} équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

Délais d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes à compter de mars 2021.

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

Accès par transport

- Navette hebdomadaire à disposition des élèves au départ le lundi de la gare ferroviaire de Lyon Part-Dieu et le retour le vendredi.
- Gare à proximité.
- Arrêt de bus à proximité.

Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui en partie.

Les + de la formation

- **Engagements et partenariats**
 - Partenariats avec plusieurs centres équestres
- **Restauration**
 - Self sur place
- **Hébergement**
 - Internat sur place

Matériel / Équipement

- Salles de cours équipées vidéo projection, Espace numérique.
- Plateau technique : la partie équestre se déroule en centre équestre avec une cavalerie adaptée aux épreuves techniques et pédagogiques.

Coordonnées de l'UFA



UFA de Sury Le Comtal

1 rue du Petit Lavoir
42450 **SURY LE COMTAL**
04 77 30 83 12
sury-le-comtal@cneap.fr
www.lycee-saintandre.fr

CFA de rattachement :



(siège régional)
4 rue de l'Oratoire
69300 CALUIRE ET CUIRE
cfa@akteap.cneap.fr
www.cfa-creap.com

Association loi 1901
Numéro UAI : 0693764S
N°SIRET : 50304921500026